



## DECISIONS DE LA PRESIDENTE

EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020

AFFICHAGE DU 12 JANVIER 2021

Numéro	Objet	Décision
2021-DEC-1	<b>MAPEO : Avenant n°2 à la convention de partenariat relative à la mise en œuvre du portail SIG mutualisé du Calvados</b>	Art. 1 : accepter l'avenant n°2 proposé, relatif à la mise en œuvre du portail SIG mutualisé du Calvados, Art. 2 : mettre en œuvre cette décision et de signer ledit avenant, ainsi que la mise à jour des CGU s'y rapportant, Art. 3 : insérer la présente décision au registre des délibérations et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Cette décision est consultable, sur demande auprès du service Structures, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.

La présidente,

Catherine GOURNEY-LECONTE